



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Février 2022

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	8
Info-Municipale	9
Chronique de l'inspecteur	12
OTJ St-Bernard	13
Bibliothèque	15
FADOQ	16
INFO-MADA	17
Fabrique	20
La famille nous tient à cœur	21
Maison des jeunes	22
Régie des déchets	23
AgriRÉCUP	24
MRC des Maskoutains	25
SARCA	26
UPA	26
Chronique horticole	27
Nos annonceurs	28
Services à la communauté	34

•♥• Joyeuse •♥•
Saint Valentin



Calendrier Février - Mars 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	14  DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022 LES JOURNÉES DE LA PERSEVERANCE SCOLAIRE 	15	16	17 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	18 19h-21h: Soirée patinage 	19
20	21 18h30: Cours autodé-fense à l'église	22	23 18h45: Cours cardio-muscu à l'église 	24 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	25	26
27	28 18h30: Cours autodé-fense à l'église	1 ^{er} mars	2 13h-16h: Activité de la Relâche (patinage et raquettes) 	3 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	4 19h-21h: Soirée patinage 	5
6	7 18h30: Cours autodé-fense à l'église 20 h: Séance du conseil (peut être à huis clos) 	8 	9 18h45: Cours cardio-muscu à l'église 	10 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	11	12
13 On avance l'heure ! Vérifiez les piles de vos avertisseurs de fumée  10h30: Messe à l'église de St-Bernard	14 18h30: Cours autodé-fense à l'église	15	16 18h45: Cours cardio-muscu à l'église 	17 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	18	19
20	21 18h30: Cours autodé-fense à l'église	22	23 18h45: Cours cardio-muscu à l'église 	24 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	25	26



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil, M. Hugo Laporte, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 janvier 2022 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de janvier 2022

REVENUS

Dépôts	9 803,98 \$
Annulation du chèque 15984	22 420,21 \$
Total des revenus	32 224,19 \$

DÉPENSES

Déboursés	(123 061,63 \$)
Prélèvements	(28 011,13 \$)
Salaires	(18 457,07 \$)
Assurance collective	(862,70 \$)
Frais d'intérêt sur le prêt temporaire	(357,66 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(170 785,19 \$)

État des comptes au 31 janvier 2022

Solde au compte fonds d'administration	33 322,22 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	365 198,62 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	155 293,93 \$
Grand total	553 819,77 \$

Remboursement de la dette au 31 janvier 2022

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 542 400,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde des emprunts 1 et 2	1 542 400,00 \$

Financement temporaire - 4e rang (en attente subventions AIRRL et TECQ)

Solde au 31 janvier 2022	172 000,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde de l'emprunt temporaire - 4e rang	172 000,00 \$

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois de janvier 2022 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de février 2022 tel que soumis pour un montant total de 277 781,88 \$.

Dépôt à terme

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 270 000 \$ du compte Avantage entreprise au compte avec opérations.

Adhésion à l'ADMQ 2022 – Directrice générale

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc, en tant que membre de l'ADMQ incluant l'assurance juridique pour l'année 2022 au montant de 890,00 \$ plus les taxes applicables.

Revenu Québec – Inscription de la directrice générale – Autorisation

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Madame Émilie Petitclerc, directrice générale :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir et à assumer les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos

Formation sur le Traitement des eaux usées – Inscription de l'inspecteur municipal – Modifications

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire l'inspecteur municipal, M. Francis Girouard, au programme de qualification d'Emploi-Québec, au montant de 121 \$ plus taxes applicables.

Adoption du Règlement 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le Règlement 2022-01 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville tel que présenté.

Adoption du Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter avec modifications le Règlement 2022-02 amendant le Règlement no 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale tel que déposé.

Adoption du Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter avec modifications le Règlement 2022-03 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage concernant la gestion de la fonction commerciale, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé tel que déposé.

Adoption du Règlement 2022-04 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter avec modifications le Règlement 2022-04 intitulé Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel que déposé.

Adoption du deuxième projet de Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le deuxième projet du Règlement 2022-05 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives tel que déposé.

Adoption du Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter sans changement le Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du Premier projet de Règlement 2022-08 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

Avis de motion est donné par le conseiller Hugo Laporte à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-08 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

L'objet de ce règlement est d'encadrer les conditions concer-



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos

nant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives en zone agricole.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du Premier projet de Règlement 2022-08 amendant le Règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le premier projet de règlement numéro 2022-08 amendant le Règlement no 2017-02 intitulé Règlement de zonage, afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives tel que déposé.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2022-09 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

Avis de motion est donné par le conseiller Hugo Laporte à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-09 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

L'objet de ce règlement est d'encadrer les conditions de certificat d'autorisation concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives en zone agricole.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Adoption du projet de Règlement 2022-09 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le projet de Règlement 2022-09 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicinales ou récréatives tel que déposé.

Ville de Sorel-Tracy – Entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes d'intervention spécialisée de sauvetage en hauteur et en espace clos – Adhésion

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE NE PAS ADHÉRER à cette entente;

D'ACCEPTER les coûts minimums de 28 000 \$ par intervention lors d'un événement;

DE TRANSMETTRE cette résolution à la Ville de Sorel-Tracy et à la Municipalité de Saint-Jude et;

DE PLANIFIER pour le budget 2023 un fonds de réserve pour la sécurité civile.

Congrès de la COMBEQ 2022 – Inscription de l'inspecteur municipal

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Francis Girouard, à participer au congrès de la COMBEQ qui se tiendra à Trois-Rivières du 21 au 23 avril 2022;

DE PAYER les frais d'inscription au montant de 320 \$ plus les taxes applicables ainsi que ses frais d'hébergement du 21 au 23 avril 2022 et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

MRC des Maskoutains - Programme d'aide à la voirie locale - Plan d'intervention (PI) - Autorisation pour déposer une demande de subvention

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos

DE DEMANDER à la MRC des Maskoutains de présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention du ministère des Transports; et

DE COLLABORER avec la MRC des Maskoutains, si elle obtient de la part du ministère des Transports l'aide financière concernant le Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution vidimée à la MRC des Maskoutains.

Programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement et Accélération – Travaux de réfection du 4e rang – Précisions

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RECONNAITRE qu'il y a eu un manquement aux modalités du Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement et accélération dans les travaux de réfection du 4^e rang et ;

DE DEMANDER au ministère des Transports d'octroyer à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville la subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement et accélération dans les travaux de réfection du 4^e rang afin d'alléger le fardeau fiscal de ses 600 habitants.

Réfection du 5e rang – Octroi du contrat

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Pavages Maska inc. au montant de 195 593,61 \$ taxes incluses conditionnellement à l'obtention de la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Usine de traitement des eaux usées – Mandat à un service d'ingénierie – Autorisation

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la directrice générale à mandater un ingénieur pour émettre la déclaration de conformité en lien avec l'ajout d'un bassin tampon ;

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à acheter le matériel nécessaire pour l'ajout d'un bassin tampon et ;

D'AUTORISER le transfert du montant réel des dépenses engendrées par les frais d'ingénierie et par l'ajout d'un bassin tampon du surplus accumulé non affecté, pour un montant maximal de 8 000 \$.

Pompage, Transport et disposition des boues municipales - Modifications

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ABROGER la résolution 2019.10.17 et :

DE MANDATER l'entreprise *Vacuum Drummond* pour le pompage, le transport et la disposition des boues municipales vers un site de revalorisation des boues municipales, autorisé par le ministère de l'Environnement et la Lutte contre les Changements climatiques, au montant de 1 650 \$ par transport pour 5 000 gallons et de 1 300 \$ pour 2 analyses de boues périodiques par Viridis Environnement pour l'année 2022.

Pavillon des Loisirs – Inspection du bâtiment - Autorisation

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Inspection LH au montant de 700 \$ plus taxes applicables pour la réalisation de l'inspection du Pavillon des Loisirs.

Proclamation – Journées de la persévérance scolaire – 14 au 18 février 2022

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER les 14, 15, 16, 17, 18 février 2022 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème *Toutes et tous porteurs de sens* sur notre territoire; et



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 février 2022 à 20 h 00 à huis clos

D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

Demande d'appui - Maison des Jeunes des Quatre-Vents - Projet "J'entretiens mes neurones"

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'appuyer la Maison de Jeunes des Quatre-Vents dans la demande de soutien financier auprès de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) pour le projet "J'entretiens mes neurones" afin de prévenir la glissade des acquis durant l'été chez nos jeunes qui fréquentent l'école primaire et secondaire.

Demande d'appui financier – Société canadienne du cancer

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 \$ à l'organisme Société canadienne du cancer.

Marque de sensibilité – Décès – Cadre ou employé et élu

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyé par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre, en la mémoire de M. Normand Laporte, un don de 75 \$ à la Fondation des maladies du cœur.

Déboursement de la subvention de l'UQROP

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déboursier la subvention de 600 \$ pour le projet de construction d'un bâtiment écologique tel que convenu par la résolution 2021.06.23.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Vous trouverez l'enregistrement de la séance du 7 février 2022 sur ce lien: https://youtu.be/ucb2lMqWh_8

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
30 janvier au 5 février 2022

PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES

Outils et détails :
aqps.info



1-866-APPELLE (277-3553)

T'as pas l'air de feeler ? 🧡

Ça semble pas évident ce que tu vis 😞

J'peux-tu t'aider ? 🙋

Merci de te confier à moi 🙏

Est-ce que t'as des idées suicidaires ?

JOINDRE LA CONVERSATION





AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception

AVIS est par la présente donné par la soussignée que :

Le rôle de perception de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville devant servir pour l'année 2022 a été complété et déposé au bureau municipal le 1^{er} février 2022 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 15 février 2022.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur rendez-vous au bureau de la directrice générale durant les heures régulières du bureau, au 390, rue Principale, à St-

Bernard-de-Michaudville. Faites parvenir votre demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450-792-3190 poste 3.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 1^{er} jour de février 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Consultation publique par écrit sur le projets de règlement suivants:

- Règlement 2022-08 modifiant le règlement 2017-02 sur le zonage afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives
- Règlement 2022-09 modifiant le règlement 2017-05 sur les permis et certificats afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LESDITS PROJETS DE RÈGLEMENTS :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée:

Que le Conseil municipal a adopté à sa séance du lundi 7 février 2022, les premiers projets de règlement suivants :

- Projet de règlement 2022-08 amendant le Règlement no 2017-02 intitulé Règlement de zonage, afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives
- Projet de règlement 2022-08 amendant le Règlement no 2017-05 intitulé Permis et certificat, afin de prévoir des conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives

Que l'objet desdits projets de règlement vise est d'encadrer les conditions concernant la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives en zone agricole. ;

Que conformément au décret 885-2021 du 20 décembre 2021 et à l'arrêté numéro 2021-054 en date du 16 juillet 2021, la tenue de l'assemblée publique de consultation prévue aux articles 53 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) sera remplacée par une consultation écrite ;

Que les questions et commentaires concernant lesdits projets de règlement peuvent être reçus par écrit au plus tard le 7 mars 2022 à 16 h 30, à l'attention de Mme Émilie Petitclerc, directrice générale, à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, Québec, J0H 1C0, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :

Nom et prénom
Adresse résidentielle
Numéro de téléphone de jour
Adresse courriel

Lesdits projets de règlement contiennent des dispositions qui sont propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Lesdits projets de règlement sont disponibles sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel à l'adresse suivante: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 8 février 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Info municipale

Employés en télétravail et séance du conseil à huis clos

Le bureau municipal est ouvert sur rendez-vous et les employés administratifs sont en télétravail pour une période indéterminée. Vous pouvez contacter le bureau municipal en tout temps, les employés vous répondront durant les heures ouvrables. Il est possible de prendre un rendez-vous pour rencontrer un employé, dans le respect des consignes sanitaires. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 7 mars 2022 à 20 h 00 à huis clos. L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal et l'enregistrement de la séance seront déposés sur le site au courant de la semaine qui suivra.

Stationnement dans les rues la nuit interdit en hiver

Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du 1^{er} novembre au 31 mars inclusive et ce, sur tout le territoire de la municipalité (article 6, Règ. RM330).

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Avis de décès de Monsieur Normand Laporte

Monsieur Normand Laporte s'est éteint le 22 janvier dernier à l'âge de 60 ans. Membre du Comité consultatif en urbanisme depuis 2001 et président de ce comité depuis 2004, il a aussi été conseiller municipal de 1993 à 1995. Il a d'ailleurs été l'instigateur de la plantation d'arbres le long d'une portion du 5e Rang.

M. Laporte était un homme accueillant qui aimait rendre service et trouvait toujours le mot pour rire. Il s'impliquait tous les ans pour le brunch de la Saint-Jean organisé par la Fabrique. Travaillant, il a construit une belle entreprise agricole, partageant les fruits de son labeur avec ses fils.

Les membres du conseil et les employés municipaux offrent leur plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis. Nos pensées vous accompagnent dans cette douloureuse épreuve.

*Photo de l'avis de décès sur le site d'Ubaldo Lalime.

Info municipale

Entretien des chemins l'hiver

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

N'oubliez pas qu'il est interdit de :

- jeter la neige en bordure de rue ou dans la rue ;
- disposer de la neige dans un parc, un espace public ou un sentier piétonnier ;
- obstruer les bornes fontaines, qui doivent toujours demeurer dégagées dans un rayon d'au moins 1,5 m ;
- nuire à la visibilité des usagers des rues, notamment aux intersections ;
- obstruer tout fossé de rue, particulièrement à l'embouchure d'un ponceau.

À noter que ces interdictions s'appliquent également à votre déneigeur privé, avisez-le !



De plus, les déneigeurs doivent dégager l'accotement de la route. Par conséquent, il faut vous assurer que votre boîte aux lettres ainsi que vos bacs de collectes d'ordures ne soient pas trop près de l'accotement afin que le camion ou ce qu'il pousse ne les accroche pas.

Ainsi, pour le bon déroulement des collectes d'ordures, veuillez ne pas disposer les bacs dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Pour être ramassés, les bacs doivent rester accessibles aux camions de collecte. Assurez-vous qu'ils ne soient pas placés sur un banc de neige. Lorsqu'il y a un avertissement de chute de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer les bacs roulants seulement le matin de la collecte, avant 7 h, dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement. Afin de faciliter les opérations de déneigement, retirez les bacs dès que possible après la collecte.

Enfin, les chauffeurs de camion ne sont pas toujours en mesure de voir certaines zones autour de leur véhicule. La taille des poids lourds multiplie les risques de collision dans ces zones. De plus, la neige et la poudrière nuisent à la visibilité du chauffeur. Automobilistes et piétons, assurez-vous d'être vus par le chauffeur et gardez vos distances pour qu'il soit en mesure de faire ses manœuvres.



Pour signaler un danger, communiquez avec la directrice générale : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Francis Girouard, inspecteur municipal, au 450-230-3494.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver sur demande au bureau municipal ou sur le site web de la Municipalité à la section « Vos commentaires et suggestions ».

Info municipale

Patinoire extérieure

La patinoire de Saint-Bernard-de-Michaudville est de nouveau accessible pour l'hiver. Le Pavillon des Loisirs demeurera fermé, mais le cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers sera ouvert.

Les usagers devront **respecter les recommandations du Gouvernement du Québec** concernant l'utilisation des patinoires extérieures. Les consignes sanitaires sont en constante évolution. Pour plus d'informations, visitez le site web: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-en-vigueur/loisir-et-sport>.

Nous demandons aux citoyens de **respecter l'affichage concernant l'ouverture et la fermeture de la patinoire**. Lorsque l'affiche « Glace en préparation » est en place, ne marchez pas et ne patinez pas sur la patinoire, ne déneigez pas la surface.

Faites attention à ne pas laisser d'objets sur la patinoire. En effet, ces objets peuvent être ensevelis sous la neige et risquent d'endommager la machinerie utilisée pour l'entretien de la patinoire. À l'exception de cette machinerie, les véhicules sont interdits dans l'enceinte de la patinoire.

L'éclairage de la patinoire se ferme automatiquement à 21 h 15 chaque soir. Pour votre sécurité, n'allez pas sur la patinoire lorsqu'il fait noir et que les projecteurs sont éteints.

Cette année encore, il n'y aura pas de surveillance à la patinoire. Des caméras de sécurité sont installées. Nous comptons sur votre collaboration pour **garder les lieux en bon état** et pour **respecter la réglementation de la patinoire** que vous pouvez consulter sur notre site web.

Pour vous assurer que la patinoire est ouverte, nous vous invitons à consulter les pages Facebook de la Municipalité, de l'OTJ St-Bernard ou à contacter l'info-patinoire au 450-792-3190 option 5.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE DURANT LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

Tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00 (sujet à changement sans préavis)



Il n'y a pas d'horaire défini pour le patinage libre. **N'oubliez pas que la glace se partage !** Les joueurs de hockey amateur doivent faire attention aux autres patineurs pendant la pratique de leurs lancers.

Pour votre sécurité, il est recommandé de **porter un casque**.

Inspection des bandes riveraines: quelques statistiques



En octobre dernier, 28 kilomètres de bandes riveraines ont été inspectés par la MRC des Maskoutains, ce qui représente 13% du nombre de kilomètres de bande riveraine sur notre territoire. Sur ce 28 kilomètres inspectés, 68 % des bandes riveraines étaient conformes en respectant le 3 mètres de distance nécessaire. Nous remercions tous les propriétaires agricoles qui contribuent à prendre soin de nos cours d'eau.

Changement d'heure: vérifiez vos avertisseurs



Nous avancerons l'heure dans la nuit du 12 au 13 mars. La Municipalité vous recommande de profiter de ce moment pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Remplacer les piles au besoin. Vérifiez également la date d'expiration puisque les avertisseurs doivent être changés tous les 10 ans. Il s'agit de petits gestes qui peuvent faire toute la différence pour votre sécurité et celle de votre famille.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les nuisances

Les nuisances peuvent se définir de différente façon selon la perception et la vision de tout un chacun. Cependant, comme nous vivons en société, un règlement encadre les nuisances, afin que la réglementation soit appliquée de manière universelle, juste et égale.

Voici que stipule l'article 40 du règlement G200 :

ARTICLE 40 – NUISANCES GÉNÉRALES

Il est interdit au propriétaire, locataire ou occupant d'un endroit privé ou à toute personne de déposer, laisser déposer, laisser répandre, laisser subsister, laisser s'accumuler ou laisser prospérer, les cas échéant, sur un lot vacant, un lot construit ou un terrain partiellement construit ou sur les voies et endroits publics, y incluant les fossés et cours d'eau, qu'elles soient visibles ou non pour le public, les nuisances suivantes :

- a) *véhicule routier hors d'état de fonctionnement et non immatriculé pour l'année courante ou immatriculé à des fins de remisage;*
- b) *véhicule routier en état apparent de réparation;*
- c) *ferraille, pneu, pièce ou carcasse d'automobile et de machinerie de toutes sortes;*
- d) *déchets, immondices, rebuts et détritux;*
- e) *substances nauséabondes de tout type;*
- f) *papiers, récipients métalliques et bouteilles vides;*
- g) *branches, broussailles ou mauvaises herbes hors des jours et heures de collecte;*
- h) *ordures ménagères hors des jours et heures de collecte;*

- i) *herbe à poux (Ambrosia artemisiifolia), grande herbe à poux (Ambrosia trifida) ou herbe à poux vivace (Ambrosia psilostachya);*
- j) *cendres et poussières;*
- k) *eaux sales;*
- l) *débris de construction ou démolition;*
- m) *amoncellements et éparpillements de bois et de palettes;*
- n) *amoncellements de terre ou de pierre;*
- o) *débris ou saletés occasionnées par le transport de terre, matériaux de démolition ou autres;*
- p) *matières fécales;*
- q) *fumier ou matières résiduelles fertilisantes, sauf pour l'exploitation agricole et conformément aux lois et règlements en vigueur;*
- r) *carcasses d'animaux morts;*
- s) *matériaux susceptibles de constituer un danger d'incendie;*
- t) *matières nuisibles ou malsaines à la santé humaine.*

N'oubliez pas que le but de ce règlement est de vivre en harmonie avec nos concitoyens!

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Courriel: insepcteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Téléphone: 450-792-3190 #1

Doit-on déneiger son toit ?

De manière générale, les toits sont construits pour supporter les charges de neige des hivers québécois, mais quand les accumulations sont exceptionnelles, montrez-vous vigilant.

Des signes à surveiller :

- ⇒ fissures sur les murs intérieurs
- ⇒ portes intérieures qui se coincent ou se frottent
- ⇒ craquements inhabituels qui se font entendre
- ⇒ plafond qui se déforme.

Si ces signes sont nombreux, vous devrez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité accumulée sur la toiture.

Déneiger soi-même ou faire appel à des spécialistes ?

Si vous déneigez votre toiture vous-même, il est recommandé d'utiliser une pelle à toiture munie d'un manche télescopique pour la déneiger à partir du sol.

Cependant, sachez que le déneigement d'une toiture est une opération risquée autant pour les personnes qui sont sur le toit que pour celles qui circulent aux alentours. Outre les risques de chute, il faut aussi considérer la proximité d'installations électriques.

Autant de raisons pour faire appel à des spécialistes. Il n'est pas obligatoire de détenir une licence de la RBQ pour déneiger des toitures. Néanmoins, assurez-vous que l'entreprise possède l'expérience et les équipements pour travailler dans les règles de l'art.

Abri d'auto

Déneigez toujours votre abri d'auto temporaire pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids de la neige. Toutefois, ne déblayez pas la toiture à partir de l'intérieur de votre abri. En cas d'affaissement, vous seriez écrasé par la structure.



O.T.J. St-Bernard Inc.

Cardio-Muscu

Avec Mélissa Turcot, B.Sc. Kinésiologue

Tous les mercredis
à l'église de St-Bernard-
de-Michaudville

Cours de groupe avec exercices variés et adaptables à tous.

- Session d'hiver/printemps : 12 semaines (23 février au 18 mai 2022 + cours supplémentaire le 2 mars pour les intéressé(e)s)
- Coût : 120.00 \$ / session
- Matériel nécessaire : tapis de sol, bouteille d'eau, souliers de sport
- Obligatoire : passeport vaccinal et port du masque à l'entrée et lors des déplacements.



Inscription et information :

melissaturcot@live.ca
(450) 502-2811

Cours de techniques d'autodéfense

Les lundis à 18 h 30 à l'église de St-Bernard du 21 février au 9 mai 2022

Apprenez diverses stratégies qui vous aideront à répondre aux différentes formes de violence afin de garder le contrôle dans des situations d'agression.

Coût par séance: 12 \$

Coût pour la session (12 cours): 120 \$

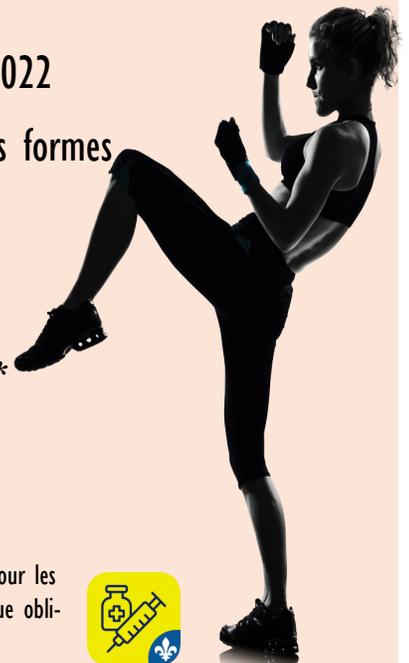
Prix spécial pour une session en famille (2 adultes et 2 enfants): 440 \$*

* 108 \$ par enfant supplémentaire

Inscription et informations :

 vicky.c.lord@gmail.com ou  450-779-6867

Passeport vaccinal obligatoire pour les 13 ans et plus ; port du masque obligatoire pour les déplacements.





O.T.J. St-Bernard Inc.

Soirée Patinage le vendredi 18 février de 19 h à 21 h



Venez patiner en famille à Saint-Bernard sous la boule disco et avec musique d'ambiance.

Du chocolat chaud et du café vous seront offerts gratuitement.

Merci de respecter les consignes sanitaires en vigueur:

- Respecter la distance entre les bulles familiales ;
- Port du masque obligatoire à l'intérieur du Pavillon des Loisirs ;
- Aucune consommation de nourriture et de breuvage à l'intérieur du Pavillon.

*En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au vendredi 25 février. Surveillez la page Facebook de l'OTJ St-Bernard.



DURANT LA RELÂCHE



VIENS JOUER DEHORS EN FAMILLE !

Mercredi 2 mars de 13 h à 16 h et Vendredi 4 mars de 19 h à 21 h

Patinage libre, glissade et promenade en raquettes*

Café et chocolat chaud gratuits

*Prêt de raquettes sans frais sur place

**Les activités auront lieu seulement si la température le permet. Surveillez la page Facebook OTJ St-Bernard inc.



Merci de respecter les consignes sanitaire en vigueur :

- Distanciation physique entre les bulles familiales
- Port du masque obligatoire à l'intérieur du Pavillon des Loisirs
- Aucune consommation de nourriture et de breuvage à l'intérieur du Pavillon
- Si vous avez des symptômes, restez chez vous.



La bibliothèque est ouverte **les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00**. Le port du masque est obligatoire et le nombre de visiteurs est limité. Pour faciliter votre visite, vous pouvez contacter la bibliothèque pour réserver vos livres avant votre visite. N'oubliez pas que vous pouvez également utiliser les ressources numériques gratuites disponibles sur le site web. Si vous avez besoin d'aide, contactez la bibliothèque.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affut des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

Courriel: bibliostbernard41@gmail.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

Quelques nouveautés en bibliothèque...

Adulte



Jeunesse



Avis d'interruption des services numériques



En raison d'une opération majeure sur les systèmes informatiques du Réseau Biblio, une interruption de nos services numériques aura lieu le samedi et le dimanche **19 et 20 février**.

Durant cette période il ne sera donc pas possible d'utiliser les ressources suivantes :

- Le catalogue Simb@ et votre dossier d'abonné
- Prêt numérique et Overdrive (téléchargement de livres numériques)
- Nos autres ressources en ligne (généalogie, journaux, etc.)

Merci de votre compréhension.



La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270

Le programme Pair

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés offert par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe, et qui couvre aussi le territoire des municipalités des Quatre-Vents. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour un appel téléphonique auquel ils ont à répondre.

Après trois appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas. Le répondant peut faire les vérifications nécessaires et porter assistance en cas de besoin.

Pour inscription au programme : 450-250-2874

Pour information : Robert Perreault (450-792-2270)

Poursuite de la réflexion sur l'encyclique « Laudato si »

Le pape François, dans le premier chapitre de son encyclique qui porte sur l'environnement, nous propose quelques orientations importantes sur lesquelles il va appuyer par la suite son développement :

1. Tout est lié :

Dans la maison commune où nous vivons, toutes les espèces sont en interdépendance les unes par rapport aux autres et se complètent mutuellement, tout en étant indirectement au service les unes des autres. « On peut envisager l'extinction de l'une d'entre elles comme une mutilation de notre univers ». Au Canada seulement, 265 espèces animales sont menacées d'extinction. On n'a qu'à penser à l'ours polaire, au béluga du Saint-Laurent, au caribou des forêts nordiques...

2. Le respect de tous les êtres vivants :

Le pape écrit que « la fin ultime des autres créatures, ce n'est pas nous. Nous partageons les mêmes territoires et nous sommes appelés à prendre soin de toutes les formes de vie ». Le pape nous rappelle que l'univers entier, dans son intégralité, manifeste la richesse inépuisable de Dieu.

3. La profonde communion universelle :

Le pape est convaincu que « nous sommes tous unis par des liens invisibles et que nous formons une sorte de famille universelle, une communion sublime qui nous pousse à un respect sacré, tendre et humble ». La communion en profondeur, c'est unir notre souci et notre amour de la terre à notre souci et à notre amour des êtres humains. Rien ni personne ne doit être exclu.

4. La destination universelle des biens :

Nous agissons souvent comme si nous n'avions aucune responsabilité à l'égard de la terre et des autres. À l'inverse, le pape affirme que « la terre est un héritage commun dont les fruits doivent bénéficier à tous ». Il reprend en cela la doctrine sociale de l'Église et aussi les paroles de Jean-Paul 11 : « Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres sans exclure ni privilégier personne ». Nous avons le grave devoir de veiller à ce que les biens de la terre soient équitablement partagés entre tous.

5. La consommation :

Le pape lance un avertissement à ceux qui s'arrogent plus que leur part des biens de la terre : « Nous ne nous rendons plus compte que, sur notre planète terre, certains croupissent dans une misère dégradante, sans réelle possibilité d'en sortir, alors que d'autres ne savent même pas quoi faire de ce qu'ils possèdent ». En bref, la surconsommation met en péril la maison commune.

6. L'émerveillement :

La diversité de nos paysages québécois et canadiens suscite l'émerveillement. « Des vues panoramiques les plus larges, à la forme de vie la plus infime, la nature est une source constante d'émerveillement et de crainte ». En prenant le temps de goûter et de contempler, chaque jour, les merveilles du monde créé, nous sommes amenés à prendre soin de notre maison commune.

Robert Perreault

Conseils de cuisine favorisant la santé du cœur

(sources : www.bayshore.ca et www.coeuretavc.ca)

Toutes les sept minutes, un Canadien meurt en raison d'une maladie cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral. Février est le mois du cœur, c'est-à-dire une occasion de nous faire connaître l'ensemble des maladies cardiovasculaires. Un taux élevé de cholestérol, l'hypertension artérielle et l'obésité figurent parmi les principaux facteurs de risque de maladies cardiovasculaires. Un changement de style de vie simple que vous pouvez effectuer consiste à éliminer les aliments riches en cholestérol et en sodium et à consommer davantage d'aliments favorisant la santé du cœur.

Mesurez, mesurez et mesurez encore!

Servez-vous de tasses et de cuillères à mesurer pour éviter d'utiliser un excès d'huile ou de beurre. Investissez dans une balance de cuisine; ce n'est pas dispendieux et cela vous permettra de peser vos portions de viande. Consultez le *Guide alimentaire canadien* pour connaître les portions recommandées et ajustez-les selon les conseils de votre médecin ou de votre nutritionniste.

Remplacez le sel par des épices et autres saveurs

Éliminez les aliments et les collations transformés pour réduire votre consommation de sodium caché; choisissez

plutôt des options maison lorsque vous pouvez. À l'épicerie, optez pour les versions faibles en sodium de vos aliments favoris. Lors de la préparation des repas à la maison, utilisez des rehausseurs de saveur naturellement faibles en sodium comme le jus de citron, le vinaigre, l'ail, le gingembre, les herbes fraîches et les épices.

Laissez la viande rouge de côté et optez pour des viandes plus maigres

La consommation d'une trop grande quantité de viande rouge peut être mauvaise pour votre cœur avec l'âge : si vous mangez plus que les 70 grammes recommandés une ou deux fois par semaine, votre risque de maladie cardiaque peut augmenter de façon considérable. Choisissez des options plus maigres comme la volaille, le poisson et le porc.

Préparez des repas végétariens

Relevez le défi d'être végétarien une journée par semaine. Essayez différentes sources de protéines comme les haricots, les lentilles, le quinoa et le tofu. Des plats comme des burgers de falafel à la patate douce, un chili aux quatre haricots servi avec polenta et un dhal de lentilles rouges sauront vous inspirer à servir davantage

d'aliments bénéfiques pour le cœur, comme les légumes, les céréales et les légumineuses.

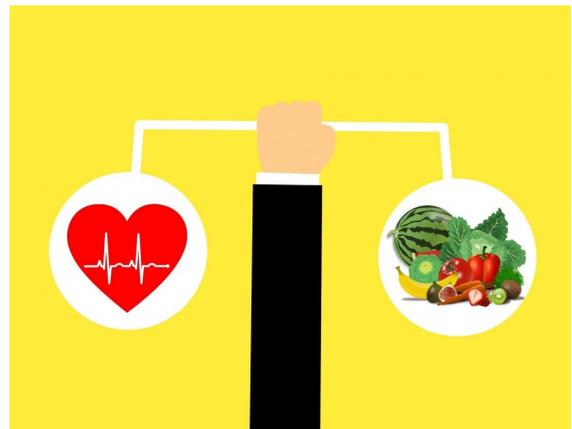
Les régimes pauvres en cholestérol et en sodium sont une bonne façon de préserver la santé de votre cœur lorsque vous vieillissez. Toutefois, une alimentation favorisant la santé du cœur fonctionne mieux si elle est combinée à la réduction du stress, à un meilleur sommeil et à un programme d'exercice régulier. Ainsi, en plus d'offrir une transformation à votre alimentation, introduisez quelques exercices sans heurt à votre quotidien et trouvez des stratégies pour mieux dormir.

En résumé, votre cœur aime :

- les légumes et les fruits en quantité, mais pas trop de jus de fruits ;
- les produits céréaliers (pain, pâtes, riz, flocons d'avoine, etc.), de préférence à grains entiers ;
- le poisson, la volaille sans la peau, les légumineuses,

le tofu, les viandes maigres ;

- les produits laitiers faibles en matières grasses ou leurs substituts (ex. : boisson de soya enrichie) ;
- chaque jour, une petite quantité de bons gras : huiles (d'olive, de canola), poissons gras (saumon, truite), noix et graines (amandes, graines de lin), avocat ;
- les repas équilibrés, préparés à la maison avec des aliments nutritifs.



Cari de lentilles et d'aubergines

(www.coeuretavc.ca)

Ingrédients

- 10 ml (2 c. à thé) d'huile de canola
- 1 oignon, haché
- 3 gousses d'ail, émincées
- 15 ml (1 c. à table) de gingembre frais, haché ou râpé finement
- 2 aubergines* (env. 375 g/12 oz) hachées
- 15 ml (1 c. à table) de poudre de cari
- 2 ml (½ c. à thé) de graines de cumin
- 375 ml (1 ½ tasse) de bouillon de légumes à teneur réduite en sodium
- 1 boîte (540 ml/19 oz) de lentilles sans sel ajouté, rincées et égouttées
- 1 tomate, coupée en dés
- 125 ml (½ tasse) de feuilles de coriandre fraîche, ciselées
- 2 ml (½ c. à thé) de sauce au piment fort (facultatif)

Préparation

1. Dans une casserole, chauffer l'huile à feu moyen et faire revenir l'oignon, l'ail et le gingembre pendant environ 3 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
2. Incorporer les aubergines, le cari et le cumin, et poursuivre la cuisson en remuant pendant 1 minute.
3. Ajouter le bouillon, les lentilles et la tomate, et porter à ébullition.
4. Cuire en remuant occasionnellement pendant environ 15 minutes ou jusqu'à ce que les aubergines soient tendres. Incorporer la coriandre au moment de servir. Donne 4 portions.

*Utilisez des aubergines asiatiques fermes pour de meilleurs résultats





Opération vaccination COVID-19

**Vous n'êtes pas encore vacciné(e)
ou vous n'avez pas encore reçu
votre dose de rappel?**

**Notre équipe
mobile sera :**

Samedi et dimanche, 26 et 27 février

**Pavillon JEFO
2710 rue Beauparlant
Saint-Hyacinthe
9 h à 16 h**

Infos complémentaires!

www.quebec.ca/vaccinCOVID

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est**

Québec 



Fabrique St-Bernard

FÉVRIER, MOIS DE LA CAPITATION: JE SOUTIEN MON ÉGLISE !

Comme chaque année, le mois de février est le mois de la capitation au cours duquel nous invitons chaque paroissien(ne) à acquitter leur dîme annuelle. Vous recevrez, si ce n'est pas déjà fait, une enveloppe contenant une formule de souscription.

En raison de la pandémie, les fabriques enregistrent un manque important de revenus suite aux fermetures occasionnelles des églises, au nombre limité de personnes autorisées à participer aux célébrations et à la diminution des revenus locatifs.

C'est pourquoi, si les moyens vous le permettent, nous vous invitons à faire un don additionnel afin d'aider votre fabrique à assurer les coûts d'entretien et les charges administratives.

Merci à l'avance de votre générosité !

Votre Assemblée de Fabrique

RÉOUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

Voici les nouvelles consignes annoncées pour les lieux de culte :

1. Depuis le 7 février : avec passeport vaccinal, 50 % de la capacité (limite de 250 personnes). À l'extérieur : sans passeport vaccinal, limite de 250 personnes.
2. À partir du 21 février : avec passeport vaccinal, 50 % de la capacité (limite de 500 personnes).
3. À partir du 28 février : avec passeport vaccinal, aucune limite de capacité.
4. À partir du 14 mars : sans passeport vaccinal, limite de 50 personnes pour toutes célébrations, avec passeport vaccinal, aucune limite de capacité.

Vous trouverez également le lien vers le site Internet du Diocèse de Saint-Hyacinthe qui contient toutes les autres mesures annoncées: <https://www.ecdsh.org/ouverture-progressive/>. Merci de votre collaboration.

Chanoine Denis Lépine, chancelier

VISITEZ LE COMPTOIR FAMILIAL DE SAINT-BERNARD

Le comptoir familial a reçu de nouveaux arrivages de jouets et de vêtements de Souris Mini en excellente condition. Étant donné la réouverture de l'église, les objets doivent partir rapidement pour faire de la place.

Le comptoir est ouvert sur rendez-vous seulement. Pour le visiter, envoyez un message privé sur la page Facebook du Comptoir ou appelez la responsable, Mme Suzanne Perreault: 579-443-2010.

Si vous voulez faire des dons de vêtements ou d'objets, une boîte grise est à votre disposition sur le parvis de l'église. Si la boîte est pleine ou que l'objet est trop volumineux, contactez la responsable.

Assurez-vous que ce que vous donnez soit propre et encore utilisable puisque les bénévoles ne font pas de réparation. Lorsque vous laissez des objets ou des vêtements endommagés, vous augmentez la charge de travail des bénévoles. Aidez les bénévoles en faisant le tri de vos vêtements et de vos objets avant de les donner. Merci de votre collaboration!

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à contacter le bureau municipal pour recevoir un panier-cadeau contenant différents produits locaux ainsi que des informations sur la Municipalité. Pour vous inscrire: 450 792-3190 option 1.

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 16 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

450-792-3190 #1 ou
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE, LILI-ROSE, CHARLY,
ROSALIE et SAM.

Collecte de canettes et bouteilles consignées en tout temps dans la boîte grise devant la Maison des jeunes.

**Consignes sanitaires:
masque et distanciation**



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Jeudi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h 30 à 21 h	Dimanche 13 h 30 à 17 h 30	Lundi 15 h à 18 h
Projet Apprendre	Libre	Cuisine et ateliers	Ateliers, sorties et jeux	Projet Apprendre

Pour informations : 450-250-2488 #4

Offre d'emploi : Animateur / intervenant

La Maison des jeunes des Quatre-Vents cherche à combler un poste d'animateur/intervenant.

Nous offrons un emploi à temps partiel, le soir et la fin de semaine.

Pour la période scolaire heures à temps partiel : 10 heures par semaine.

Sous la supervision de la direction, les employés doivent assurer l'animation d'activités pour des adolescents. Vous travaillerez avec une équipe dynamique, créative, avenante et autonome.

Critères recherchés :

- Aisance à créer et à animer des activités pour les adolescents en mode virtuel et présentiel
- Habiletés en animation de groupe et en relation d'aide
- Avoir une grande capacité d'adaptation et d'accueil
- Avoir le sens de l'organisation
- Être motivé, enthousiaste et faire preuve de leadership
- Avoir une grande ouverture d'esprit aux réalités des jeunes
- Avoir de l'entregent et une grande capacité de travailler en équipe
- Avoir une facilité d'écoute auprès des jeunes
- Savoir être objectif face aux problématiques que les jeunes pourraient exprimer
- Avoir une capacité d'analyse face au vécu des jeunes et savoir les référer à d'autres intervenants au besoin
- Avoir une capacité d'intervention et de support dans un cadre professionnel et respectueux des jeunes
- Être à l'aise avec les réseaux sociaux

Salaire de départ : 15,00 \$

Expérience auprès des jeunes est exigée.

Âge requis: 18 ans et plus

Avoir accès à un véhicule, permis de conduire valide et assurance.

Pour déposer votre candidature ou pour plus d'informations, communiquez avec :
mdj4vents@hotmail.com ou 450-250-2488 #4

ÇA VA DANS QUEL BAC ?



Matières recyclables



Papier Carton Plastique Verre Aluminium



Matières organiques



Résidus alimentaires Résidus verts Papier / carton souillé



Déchets domestiques



www.riam.quebec

PAS DE PILES DANS LE BAC DE RECYCLAGE !

Pourquoi ?

Chaque année, les piles jetées dans les bacs causent des incendies majeurs dans les centres de tri.



Points de dépôts

- Collectes des RDD (mai et septembre)
- Plusieurs pharmacies, quincailleries, magasins d'articles à bureau, magasins électroniques
- Certains édifices municipaux (vérifier avec votre municipalité)



www.riam.quebec



Fédération
de la famille
Richelieu-Yamaska

Visioconférence



Activités de février 2022



Perte d'autonomie et proche aidance -Tirez votre épingle du jeu!

Conférencière:
Annie Goyette, Bachelière en sociologie et auteure
15 février 2022 à 19 h 30



LGBT...Quoi ?

Conférencière:
Jessica Grenon, bachelière en sexologie
Mercredi 23 février 2022 à 19 h 30

Informations :

Irène Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246
Inscription obligatoire
<https://www.ffry.ca/activites/>

TOU GO

municipalités

En manque d'idées
pour rester zen?

DÉCOUVREZ
LE DOSSIER SPÉCIAL

Se sentir bien
dans sa ville

montougo.ca

Recyclons pour assurer une agriculture durable dans notre région !

Les agricultrices et agriculteurs qui font usage de pellicules, sacs silos, bâches, ficelles et filets sont invités à participer au projet pilote en vue de récupérer ces plastiques.



Pellicules



Sacs silos pour ensilage



Bâches



Ficelles



Filets

Dès maintenant

Comment bien récupérer ?

Des actions qui font la différence

- Trier chaque type de plastique séparément.
- Ne pas mélanger les matières.
- Enlever le maximum de débris en secouant chaque plastique.

Sites de collecte près de chez vous ? Consultez la page suivante.

Comment recycler à la ferme ? Deux façons possibles

Collecte en sacs

1. Secouer afin d'enlever le maximum de débris
2. Placer les plastiques distinctement dans un sac AgriRÉCUP* et bien l'attacher avec une corde
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué



Pellicules de plastique



Bâches et sacs silos pour ensilage



Ficelles



Filets

Compression des plastiques à la ferme

1. Secouer pour enlever les débris et placer dans la presse (ne pas mélanger les plastiques)
2. Compresser en ballot (fiche d'utilisation disponible sur agrirecup.ca)
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué



Pellicules de plastique pour balles d'ensilage



Bâches et sacs silos pour ensilage



*Les sacs AgriRÉCUP sont disponibles aux sites de collecte:

MRC des Maskoutains

La Coop Comax
15100, Chemin de la Coopérative
Saint-Hyacinthe, QC J2R 1J1
450 278-6552
L-V : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h

La Coop Sainte-Hélène
900, rue Paul Lussier
Sainte-Hélène-de-Bagot, QC J0H 1M0
450 278-5148
L-V : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h

Équipements Inotrac Saint-Hyacinthe
5520, rue Martineau
Saint-Hyacinthe, QC J2R 1T7
450 796-3707, poste 2
L-V : 9 h à 12 h / 13 h à 16 h

MRC de Vaudreuil-Soulanges

Uniag Coopérative Saint-Polycarpe
68, chemin de la Cité des Jeunes
Saint-Polycarpe, QC J0P 1X0
450 265-3142, poste 1
L-V : 8 h à 16 h / S : 8 h à 12 h

MRC de Pierre-De Saurel

Covris Coopérative Massueville
640, rue St-Pierre
Massueville, QC J0G 1K0
450 788-2122
1^{er} mercredi du mois / août à avril
1^{re} semaine du mois / mai à juillet

agrirecup.ca @agrirecup

Pour toute question et pour de l'information sur l'utilisation de la presse à la ferme :

info@agrirecup.ca

Le projet de récupération des plastiques agricoles de la Montérégie fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.



Les sites de collecte participant sur une base volontaire. Merci de téléphoner avant de vous présenter.

Depuis 2019, AgriRÉCUP, en collaboration avec plusieurs partenaires, met en place des projets pilotes visant la récupération du plastique agricole dans le but de tendre vers le zéro déchet en agriculture.

Le 13 octobre 2021, le gouvernement du Québec a annoncé que les plastiques agricoles seront assujettis au principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cela obligera les fabricants et les premiers fournisseurs des plastiques assujetties, à financer la récupération et la valorisation de ces plastiques.

Le 1^{er} décembre 2021 voit le lancement officiel d'un projet à la Coop Covris de Massueville (640, rue St-Pierre). Il existe également deux points de collecte à Saint-Hyacinthe : Équipements Inotrac (5520, rue Martineau) et Agriska Coopérative Saint-Hyacinthe (15100, chemin de la Coopérative).

Appel aux producteurs de Saint-Bernard-de-Michaudville

Producteurs de Saint-Bernard, seriez-vous intéressés à former un regroupement pour faciliter la récupération de vos plastiques agricoles ? Un producteur de la région souhaiterait mettre en place un réseau pour acheminer les plastiques locaux vers Massueville.

Communiquez avec le bureau municipal si vous êtes intéressés à participer au projet : 450-792-3190 #1 ou secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.



La MRC vous informe

La MRC annonce l'embauche de Jessica Marion



La MRC des Maskoutains annonce la nomination de madame Jessica Marion au poste de directrice générale adjointe. Elle succèdera à madame Micheline Martel dont le départ a été annoncé en décembre 2021. Son entrée en fonction est prévue le 14 février 2022.

Madame Marion est ingénieure en construction. Elle possède une solide expérience en gestion de projets, ayant notamment géré des projets de grande envergure pour des entrepreneurs généraux dans le domaine du génie civil, de même que la conception et la réalisation d'importants projets de réfection de barrages et de centrales hydroélectriques. En poste à la Ville de Carignan depuis trois ans, elle s'est spécialisée en environnement et en développement durable, travaillant entre autres sur l'aménagement de bandes riveraines. Elle est propriétaire d'une érablière et de terres agricoles sur le territoire de la MRC depuis sept ans.

Le service de transport adapté et collectif régional de la MRC... pour votre autonomie !

Vous désirez vous déplacer pour un rendez-vous, le travail ou tout simplement pour prendre un bon repas avec des amis! La MRC vous offre la possibilité de vous y rendre facilement :

- Par le transport adapté, qui est un service de transport en commun de porte-à-porte, destiné aux personnes qui présentent des limitations significatives et persistantes.
- Par le transport collectif régional, qui est offert à toute autre personne et fonctionne par points de chute préétablis.

Quels que soient vos besoins, il suffit de compléter l'un des formulaires disponibles sur le site internet de la MRC des Maskoutains. Vous pouvez également en faire la demande en nous téléphonant au 450 774-3170. Informez-vous !

La plage horaire du service est la suivante :

Lundi au vendredi : 5 h 15 à 00 h 30

Samedi : 8 h à minuit

Dimanche : 8 h à 22 h

Vaste consultation publique en février sur le Plan régional sur les milieux naturels

La MRC des Maskoutains sollicite la participation des citoyens et citoyennes des 17 municipalités de son territoire dans le cadre de l'élaboration de son Plan régional sur les milieux naturels (PRMN). Pour ce faire, elle vous invite à vous exprimer en participant au sondage en ligne et à la consultation publique. Vous trouverez les détails et les liens pour participer sur le site internet de la MRC.

Participer au sondage en ligne

Ce sondage a pour objectif de comprendre davantage votre perception de la situation et de cette démarche, de même que vos besoins, attentes et intérêts concernant les milieux naturels sur notre territoire.

Participer à la consultation publique

La MRC a le plaisir d'inviter l'ensemble de sa population à l'une des deux soirées de consultation publique organisées en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) dans le cadre de l'élaboration du Plan régional sur les milieux naturels.

Le 22 février, de 19 h à 20 h 30 (en présentiel)

ou

Le 24 février, de 19 h à 20 h 30 (en visioconférence)

Ces rencontres vous permettront de découvrir le projet de PRMN, le portrait du territoire ainsi que le diagnostic des milieux naturels et elles vous permettront également de participer à sa bonification par vos commentaires sur les objectifs de conservation établis par la MRC.

Portes ouvertes et élève d'un jour

En février, il est temps pour les jeunes du secondaire ou les adultes qui souhaitent effectuer un retour aux études de choisir un programme et/ou une institution scolaire avant la date limite de demande d'admission du 1^{er} mars.

Il se peut que le choix soit difficile à faire parmi toutes les possibilités offertes. Dans certain cas, l'individu hésite entre 2 écoles où la même formation est offerte et dans d'autres situations, il se questionne sur le programme de formation qui lui correspond le mieux. Afin de faire un choix plus éclairé, des rencontres avec un professionnel de l'orientation peuvent l'aider à identifier ses intérêts, compétences et besoins. Toutefois, lorsqu'il s'agit de faire un choix entre 2 institutions scolaires, il n'y a rien de mieux que d'aller visiter directement les lieux.

Portes ouvertes

Certains centres de formation professionnelle, cégeps et universités maintiennent leurs portes ouvertes en présentiel et d'autres optent pour le virtuel. Ces événements sont une source d'informations indéniables qui aident grandement à effectuer un choix. On y retrouve, entre autres, les responsables et enseignants des programmes qui exposent les particularités de la formation. Sont présents également les professionnels comme les psychoéducateurs, conseillers d'orientation, animateurs à la vie étudiante et plus encore! Vous avez la possibilité d'explorer tout ce qui est offert en dehors des cours eux-mêmes. Il y a des

programmes où l'alternance travail-étude est offerte et d'autres où il y a des possibilités de faire des stages à l'international, toutes ces options vous sont présentées lors de ces événements et vous pouvez prendre le temps de poser toutes vos questions.

Élève d'un jour

L'activité élève d'un jour est offerte dans la plupart des centres de formation professionnelle et les cégeps. Ce concept s'agit de participer en tant qu'étudiant observateur directement en classe dans le programme de formation choisi. J'ai plusieurs clients qui, à la suite de cette activité, se sont vu encore plus motivés à poursuivre leurs études dans ce domaine. Cette activité aide grandement à confirmer ou infirmer un choix scolaire.

Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Vous pouvez communiquer par téléphone ou courriel avec la conseillère, vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

Pour une cohabitation durable



CIRCULEZ DANS LES SENTIERS



La Fédération de l'UPA de la Montérégie met en branle une campagne de sensibilisation pour rappeler les règles de base d'une saine cohabitation entre l'agriculture et la pratique de la motoneige. Pour plus de détails: www.upamonteregie.ca.

L'ABC de la réussite de vos semis

Au printemps 2021 un engouement sans précédent engendré par la pandémie s'est développé pour le jardinage et particulièrement pour les semis. Pour plusieurs, ce fut leur première expérience. Certains ont réussi, mais d'autres ont échoué. Pourquoi ? Plusieurs raisons sont possibles. Si vous portez attention à ces quelques conseils, vos chances de réussite augmenteront de façon significative.



Le substrat

Il est impératif d'utiliser un substrat adéquat pour les semis. Il en existe plusieurs sur le marché. Ce dernier doit maintenir une certaine humidité, mais également être pourvu d'un pouvoir drainant. Il doit contenir de la tourbe, de la vermiculite, de la perlite, le pH approprié, etc. N'utilisez jamais de la vraie terre. Le fond du contenant servant à l'ensemencement doit être troué pour laisser évacuer l'eau superflue. Toujours maintenir le substrat humide, mais jamais détrempé afin que les semences puissent germer facilement. Posez un dôme transparent sur le contenant à semis ou un sac de plastique clair ou une bouteille transparente afin d'y maintenir un bon taux d'humidité. Retirez ces derniers lorsque les premières feuilles apparaissent pour ainsi laisser circuler l'air autour des plantules et éviter la formation de maladies.



La profondeur de plantation

Vous devez suivre les instructions sur l'enveloppe de chaque paquet de semences. Certaines doivent être plantées profondément, d'autres plus superficiellement. Certaines germent à la noirceur et d'autres à la lumière. Ne vous aventurez pas au hasard vous risqueriez de compromettre votre réussite.

dément, d'autres plus superficiellement. Certaines germent à la noirceur et d'autres à la lumière. Ne vous aventurez pas au hasard vous risqueriez de compromettre votre réussite.

Le calendrier de plantation

Des semences plantées trop précocement deviennent difficilement gérables (espace, luminosité et autres). Ainsi que très facilement abimable à la plantation. En semant à la date suggérée sur l'enveloppe, vous augmenterez vos chances de réussite.

La luminosité

Certaines semences germent dans l'obscurité, mais la plupart ne germent pas si elles ne sont pas assez exposées à la lumière. Celles qui germent à l'obscurité totale sont plantées plus profondément. Vous pouvez donc placer tous vos semis à la lumière au même endroit pour ainsi vous faciliter la vie.

Les maladies



Du jour au lendemain vous vous apercevez que vos plantules sont couchées sur le côté. Mise à part un manque d'eau, c'est la fonte des semis; une maladie fulgurante... Quelle déception après tout vos efforts! Afin de vous épargner cette catastrophe, voici quelques conseils.

Utilisez des outils et contenants propres et désinfectés à l'eau de javel et lavez bien vos mains. La fonte de semis est un champignon qui attaque la base de vos semis en les amincissant et les fera s'affaisser. Si tel est le cas, jetez le récipient, le terreau et les plantules et semez à nouveau. Maintenez vos semis à une chaleur ambiante de 24 degrés Celsius et suivez les conseils ci-haut mentionnés. Vous pouvez aussi essayer de traiter ceux qui ne sont pas atteints avec une tisane de camomille ou de clous de girofle. Malheureusement pour ceux qui sont atteints, il est trop tard pour les sauver.

En appliquant ces quelques conseils, vous éviterez les principales erreurs du débutant. À la prochaine capsule, nous parlerons du repiquage de vos semis. Allez, osez, faites des essais et amusez-vous!

Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours
centrejardindespatriotes.com





Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.



Centre de crise et de prévention suicide

Intervention **24 heures / 7 jours**

450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



450 773-8888
www.action-emploi.ca

Avec la participation financière de :



LA **CAMPAGNE**, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST LOIN!



PAS DE PROBLÈME, ON VIENT À TOI
POUR TA RECHERCHE D'EMPLOI

450 771-4500 ou accueil@espacecarriere.org



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

RÉFÉREZ-NOUS L'UN DE VOS VOISINS OU AMIS

ET OBTENEZ **75\$!**
JUSQU'À



Complétez le formulaire **Référez un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez :

➤ **50\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

➤ **75\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
nos 3 services!

*Crédit applicable sur votre compte Cooptel. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



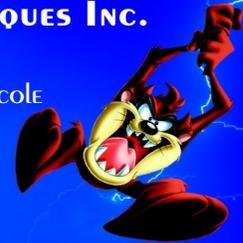
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

EXCAVATION
INC.

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



792-5113

Ecoflo®
Intégrité à l'environnement™

BIONEST



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220



355 RUE PRINCIPALE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM

INFO@GARAGE-MORIN.COM



450-792-2221



- Coiffure
- Maquillage
- Mésencilo
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie

Entreprise
S.Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial

Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre

Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com
maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com

JOËLLE LALLIER
acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Judi : de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



OTJ St-Bernard inc Chantez-vous bien chez nous La campagne en blues À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260

École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 19 h	Fermé	Fermé
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 20 h	Fermé	Fermé
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Sainte-Damase 111, rue Principale	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Pie 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	Fermé



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable

Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état, pour des meubles contactez la responsable)

Facebook: Comptoir familial St-Bernard de Michaudville



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



Aide alimentaire et Guignolée

Karine Monast 450-792-2370

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876
M. Hugo Laporte, conseiller 514 291-6652
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)

ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173